

OBJET BUDGET PRINCIPAL
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2007

Le Budget Supplémentaire intègre les résultats de l'exercice précédent, à savoir :

- en Section d'Investissement (solde d'exécution) - 12 344 810,51 euros,
- en Section de Fonctionnement (excédent) 23 397 421,30 euros.

Le solde du résultat brut d'exploitation, après affectation de 12 344 810,51 euros en Investissement, est reporté en Fonctionnement à hauteur de 11 052 610,79 euros.

Il reprend également les crédits reportés inclus dans le Compte Administratif 2006 récapitulés dans le tableau ci-après :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	6 153 988,94 €	7 076 252,31 €
Recettes	9 729 178,43 €	

Les crédits nouveaux s'élèvent en dépenses à :

- * (-) 3 438 987,96 euros en Investissement, en mouvements réels,
- * 9 327 238,48 euros en Fonctionnement, en mouvements réels.

La Section d'Investissement au total s'élève à 15 058 988,94 euros et la Section de Fonctionnement à 15 903 490,79 euros.

Les tableaux du Budget Supplémentaire ci-joints donnent le détail de ces dépenses et des recettes prévues pour leur financement.

En Section d'Investissement, des crédits nouveaux ont été inscrits principalement en faveur des acquisitions foncières, puis des réajustements de crédits ont été opérés sur le programme des travaux. La délibération relative aux AP/CP soumise par ailleurs à votre examen dans la présente séance viendra compléter ou modifier le programme 2007 des investissements.


La Section de Fonctionnement enregistre pour sa part une augmentation des crédits en direction des associations pour 980 000,00 euros. Les principaux bénéficiaires sont les secteurs de la jeunesse, du sport, ainsi que la politique de la ville.

Plusieurs domaines bénéficient d'une augmentation : le chapitre des ressources humaines pour 4 954 000,00 euros qui intègre notamment une rallonge en faveur des emplois aidés ; l'alimentation pour la restauration scolaire pour plus de 1 200 000,00 euros ; les locations de camions et d'engins pour combler les dépassements liés à Gamède pour plus de 400 000,00 euros. Des crédits pour des prestations ont en dernier lieu été abondés au profit de l'environnement et des services de proximité.

Les recettes de Fonctionnement proviennent essentiellement des compléments aux dotations de l'Etat et de crédits liés aux emplois d'insertion.

Par ailleurs, divers réajustements de crédits ont été constatés ; les mouvements d'ordre concernent notamment les amortissements.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

 LE DEPUTE-MAIRE
René-Paul VICTORIA
René-Paul VICTORIA

OBJET BUDGET PRINCIPAL
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2007

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 07/3-11 présenté par Député-Maire au nom des Commissions 1° Affaires Culturelles, 2° Sports, 3° Ecole et Restauration Municipale, et 4° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions (1 voix contre en Finances et Administration Générale) ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE

votes distincts sur Sections Fonctionnement et Investissement
après Délibération n° 07/3-12

8 voix contre
(dont 2 votes par procuration)

pour

↓
MM. Gilbert GÉRARD, Michel TAMAYA,
Emmanuel HOARAU, Mmes Edith NALEM,
Hajasoa PICARD et Marie Monique ORPHE

↓
autres élus présents et mandatés

Adopte le Budget Supplémentaire 2007 / Budget principal qui s'élève en dépenses et en recettes à :

- * 15 903 490,79 euros en Fonctionnement,
- * 15 058 988,94 euros en Investissement.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le - 9 OCT. 2007



René-Paul VICTORIA